

Vœu pour l'interdiction et la suppression des dispositifs anti-sdf sur l'espace public du 20^e arrondissement

Déposé par Antoinette GUHL, Florence Herrero, Lila Djellali, Antoine Alibert

et les élu-es du Groupe Ecologistes du 20^e

- Considérant le rôle de ville refuge que joue Paris, en France et dans le monde ;
- Considérant le nombre de personnes sans domicile fixe dormant à la rue recensé lors des Nuits de la solidarité s'élevant à 3035 personnes en 2018 et 3641 personnes en 2019, dans Paris (dont 156 dans le 20^e en 2019) ;
- Considérant la précarité, la grande détresse ainsi que le sentiment de rejet et d'exclusion dont sont victimes les personnes sans-abri ;
- Considérant l'incapacité de l'État, que la Ville ne peut seule compenser, à apporter une solution digne et pérenne d'hébergement à chaque personne à la rue ;
- Considérant que l'espace public se doit d'être inclusif, de pouvoir être partagé en fonction des besoins de chacun et chacune ;
- Considérant l'« innovation » constante de ces dispositifs (clous, picots, grilles, bancs avec accoudoirs central, mini-poteaux, ...) ;
- Considérant l'article 6 de la déclaration des droits des personnes sans-abri concernant la liberté de se déplacer et de se reposer sans entrave ni limite de temps stipulant que « *Toute personne sans abri a le droit d'utiliser l'espace public pour aller et venir librement et se reposer sans entrave ni limite de temps. Cela inclut notamment les bancs publics, les trottoirs, les parcs, les transports, les bâtiments publics* » qui a donné lieu à des promesses de signatures de plusieurs candidats, dont Anne Hidalgo et David Belliard, lors de la campagne municipale de 2020 ;
- Considérant le travail de la fondation Abbé Pierre et l'organisation annuelle de la cérémonie des Pics d'Or ;

Antoinette GUHL, Florence HERRERO, Lila DJELLALI, Antoine ALIBERT et les élu-e-s du groupe écologiste du 20^e, Sylvain INDJIC et les élu-e-s du groupe Génération.s, Lamia El Aaraje et Martin Bussy et les élu-e-s du groupe Paris en Commun, socialistes, écologistes et républicains émettent le vœu :

- Que la Mairie du 20^e, en lien avec la fondation Abbé Pierre, signe la déclaration des droits des personnes sans-abri ;
- Que soient recensés dans le 20^e tous les dispositifs anti-SDF existants ;
- **Que la Mairie du 20^e demande à la ville de Paris que tous les dispositifs anti-SDF présents sur son espace public soient retirés** et remplacés par du mobilier urbain inclusif, un aménagement ou des équipements qui respectent la déclaration des droits des personnes sans-abris ;
- Après identification des enseignes commerciales qui ont installé ces dispositifs anti-sdf dans un espace privé, que la Mairie du 20^e les contacte pour demander leur suppression ;
- Qu'un travail coopératif soit mené avec le commissariat du 20^e afin d'améliorer le traitement des sans-domicile fixe du 20^e lors des contrôles ;
- Que le 20^e se déclare volontaire à ce que cette interdiction de mobilier anti-SDF soit retranscrite dans le prochain plan local d'urbanisme de la ville.